

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**3ème trimestre 2021(DM 1) septembre
Séance Publique du 23 septembre 2021**

Objet : DÉPENSES DE PERSONNEL

Synthèse du rapport :

Pour faire face aux besoins en matière de protection de l'enfance, de protection maternelle et infantile et d'action sociale de proximité, il est proposé à l'Assemblée d'abonder d'un million d'euros de budget des ressources humaines pour qu'il s'établisse, après prise en compte de la décision modificative n° 1, à :

- 166 276 170 € en fonctionnement ;
- 129 000 € en investissement.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu M. LENFANT, rapporteur au nom de la 4^{ème} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 voix pour), dans la séance du 23 septembre 2021 ;

DECIDE :

- *d'inscrire au budget Ressources Humaines de l'année 2021 un million d'euros de crédits supplémentaires correspondant aux renforts en moyens humains sur le champ de l'enfance, de la famille et de l'action sociale de proximité ;*
- *d'approuver les créations de postes telles que mentionnées en annexe 1 ;*
- *d'adopter le tableau des emplois modifié en conséquence tel que présenté en annexe 2.*

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 23 septembre 2021

*La directrice générale du pôle ressources humaines
et performance de gestion*

Cécile FISCHER